

# FORMATION PRAP 2S PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



**SARL TLF : TOUTE LA FORMATION**- 1691 rue Becquerel - 97122 BAIE MAHAULT –  
tlf971@me.com

Siret 48261013600012 – APE 8559A - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 95 97 01309 97 du  
07 septembre 2005 auprès du Préfet de région Guadeloupe - Agrément SSIAP N° 0602  
Habilitation ASP TITRE V RNCP FORMAPLUS 3B - Habilitation SST 2115/2012/SST-1/20

## **OBJECTIFS**

La formation PRAP 2S vise à rendre tout le personnel capable de contribuer à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir.

## **PRE REQUIS**

Aucun

## **PUBLIC**

La formation s'adresse aux salariés travaillant dans des établissements spécialisés (hôpitaux, cliniques, EPHAD) en maison de retraite, en structures d'accueil de la petite enfance (crèches, garderies, écoles maternelles) ou encore à domicile.

Les activités physiques, dans ce secteur, se caractérisent majoritairement par la manutention de personnes malades, handicapées, âgées, partiellement autonomes et par le maintien de postures contraignantes.

## **ORGANISATION - DUREE**

21h00 de face à face pédagogique. Il est conseillé, en tenant compte des contraintes de l'entreprise, de répartir ces séances sur 3 à 6 semaines.

Jusqu'à 12 personnes.

- Formation dispensée par un formateur certifié par l'INRS.

- Formation alternant théorie et études de cas pratiques issues de l'expérience professionnelle des participants et des travaux en sous groupes.

Répartition Théorie Pratique

## **CONTENU DE LA FORMATION PRAP 2S**

- Connaître l'intérêt de la formation Acteur-PRAP dans la démarche de l'entreprise

- Connaître les principaux indicateurs de santé au travail, dans l'entreprise ou dans l'établissement

- Situer les différentes atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques dans la démarche de prévention de l'entreprise en indiquant les acteurs de la prévention concernés

- Connaître le fonctionnement et les différentes atteintes de l'appareil locomoteur

- Décrire son activité de travail et analyser les différentes atteintes néfastes à sa santé

- Rechercher des pistes d'améliorations des conditions de travail, en y intégrant les principes généraux de prévention et les principes de sécurité physiques et d'économie d'effort

- Analyser le déplacement et le potentiel de l'aidé (Patient) afin de le manutentionner

## **EVALUATION - CERTIFICATION**

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et ayant satisfait aux épreuves certificatives obtiendra la délivrance par l'INRS d'un certificat d'Acteur PRAP 2S ayant une validité de 24 mois.

## **MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES**

07h00 tous les 24 mois.

## **A NOTER :**

Formation reconnue éligible au titre de la formation professionnelle continue

Répondre aux obligations légales du Code du Travail

Gagner en compétence en matière de prévention des risques professionnels

Préserver le capital humain pour un avenir plus sûr

**SARL TLF : TOUTE LA FORMATION**- 1691 rue Becquerel - 97122 BAIE MAHAULT –  
tlf971@me.com

Siret 48261013600012 – APE 8559A - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 95 97 01309 97 du  
07 septembre 2005 auprès du Préfet de région Guadeloupe - Agrément SSIAP N° 0602  
Habilitation ASP TITRE V RNCP FORMAPLUS 3B - Habilitation SST 2115/2012/SST-1/20